

ASSELINFORMATION

Bulletin de l'Association des Asselin inc.

Juin 2001

Volume 21 – No 2

SOMMAIRE

Message du président	3
Ralliement à l'Île-aux-Coudres - 4 et 5 août 2001	3
Convocation à l'Assemblée générale annuelle	5
Élection des administrateurs	5
Quoi voir à l'Île-aux-Coudres	5
Les Asselin... à la trace	5
Le Fil d'Ariane	6
De nos amis français	6
Le curé Charles-Joseph Asselin dans l'histoire de l'Île-aux-Coudres	6
Un retraité qui s'amuse	8
Prix Bedeis Causa 2001 à Éric Asselin	8
Georges Asselin et Olivine Morin racontés par leur fils aîné	9
L'histoire des Asselin : un résumé pratique pour tous	11
Votre patrimoine familial... un bien précieux	15
Médaille du civisme à Michel Asselin	17
Pot-pourri généalogique	19
Formulaires	23
Invitation : Parc des Ancêtres de l'Île d'Orléans	24

ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

L'Association des Asselin inc. est un organisme sans but lucratif incorporé en février 1980, sous la troisième partie de la Loi sur les Compagnies de la province de Québec, et reposant uniquement sur le bénévolat de ses membres et de ses administrateurs. Le but de l'Association des Asselin est de rassembler les familles Asselin, leur faire connaître et apprécier leurs origines, leur histoire, leur patrimoine et l'implication actuelle des portants du nom dans leur milieu respectif.

Adresse postale : C.P. 6700, Sillery,(Québec) G1T 2W2

Courriel : asselin@genealogie.org

Site Internet : www.genealogie.org/famille/asselin

L'Association des Asselin est membre de la Fédération des familles-souches québécoises inc. depuis 1983.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Yvan Asselin, 1336, a

Vice-président : Roméo Asselin, c

Secrétaire : Nicole Labrie-Asselin

Trésorier : Marcel Asselin, 3540, l

Secrétaire adjointe : Lorraine Asselin,

Administrateurs :

Aline Villeneuve-Baker, 221,

Émile Asselin, 247, rue St-A

François Asselin, 1697, rout

Gilles H. Asselin, 322 - 8th S

Gilles Asselin, 94, av. Merm

Jacqueline Faucher-Asselin,

Jacques Asselin, 2027, Woc

Jean-Pierre Asselin, 54, Ch

Jean-Pierre Asselin, 3924, C

Robert Asselin, ptre, 21, rue

Victor Asselin, ptre, 9360, b

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,
les sections contenant leurs renseignements personnels
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Le coût de la cotisation annuelle est de 20,00 \$ par personne ou par famille, incluant le (la) conjoint (e) et les enfants de moins de 18 ans. La cotisation de membre à vie, selon les mêmes critères, est de 150,00 \$.

ASSELINFORMATION

La bulletin de l'Association des Asselin est publié deux fois par année et distribué aux membres.

Responsable de la rédaction : Yvan Asselin, Adjointe à la rédaction : Jacqueline Faucher-Asselin
Dactylographie et mise en page : Jacqueline Faucher-Asselin et Nicole Labrie-Asselin.

Conception graphique de la page couverture : Éric Asselin

Les membres de l'Association sont invités à collaborer au bulletin *AsselinInformation* en soumettant des articles et nouvelles d'intérêt pour les familles Asselin : biographies, anniversaires, nominations, naissances, mariages, décès, nouvelles, coupures de journaux etc. Nous acceptons des photos ou des vieux documents pour publication. Faire parvenir vos articles à l'adresse de l'Association.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Tous droits réservés. ISSN 0847-4729

Association des Ancelin, Asselin et Asseline de France :

Adresse : 2, Impasse des écoles, 17137 L'HOUMEAU, France

Courriel : aaaf@free.fr

Site Internet : http://aaaf.free.fr

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Salut les Asselin !

Après une année d'anniversaires où nous avons fêté le 20^e anniversaire de notre Association, le 10^e des Ancelin, Asselin et Asseline de France et le deuxième voyage en France, la présente 21^e année s'annonce moins exubérante mais animée d'un ralliement dans un « nouveau coin » du Québec, soit l'Île-aux-Coudres.

Si nous retournons dans Charlevoix, c'est que l'Île-aux-Coudres est un site spécial où on se rapproche du lieu d'influence d'un curé Asselin qui a fait sa marque. Curé fondateur de la paroisse Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres, Charles-Joseph Asselin a été comme beaucoup d'Asselin, tour à tour dérangeant, bâtisseur, chef de file et remarquablement présent dans un milieu. Pour Charles-Joseph, l'Île-aux-Coudres ne fut qu'une étape dans Charlevoix, car il a aussi été curé aux Éboulements, à Ste-Agnès et à la Petite-Rivière-St-François.

Salut !

Le président, Yvan Asselin

RALLIEMENT 2001 – SAMEDI ET DIMANCHE 4 ET 5 AOÛT

En 2001, le choix de l'Île-aux-Coudres comme lieu de ralliement nous amène dans un lieu où l'un des nôtres, Charles-Joseph Asselin, s'est illustré mais aussi dans une île découverte par Jacques-Cartier dès 1535.

Nous nous réunirons dans un des endroits les plus renommés de l'île, La Roche Pleureuse, où nous aurons comme programme ce qui suit :

PROGRAMME DU RALLIEMENT

Samedi – 4 août 2001

11h00	Enregistrement
12h00	Dîner libre
13h00 à 17h00	Visite libre de l'île et de ses sites historiques (voir dépliant ci-joint)
17h00	Assemblée générale annuelle
18h00	Cocktail (bar payant)
18h30	Souper (voir menu à la page suivante)
21h00	Soirée canadienne

Attention : Pour ceux qui ne couchent pas dans l'île, le dernier bateau traversier est à 23h00

Dimanche – 5 août 2001

7h30 à 10h00	Petit déjeuner
10h00	Messe à l'église Saint-Louis

Horaire des bateaux-traversiers pour l'Île-aux-Coudres

Les départs de St-Joseph-de-la-Rive : 7h30, 8h30, 9h30, 10h00 et aux 30 minutes jusqu'à 18h30, puis aux 60 minutes, c'est-à-dire, 19h30, 20h30 jusqu'à 23h30 vers l'Île-aux-Coudres.

Les départs de l'Île-aux-Coudres : 07h00, 8h00, 9h00, 10h00, 10h30 et aux 30 minutes jusqu'à 17h00, puis aux 60 minutes jusqu'à 23h00 (dernier voyage en soirée).

Hébergement et enregistrement

Notre Association prendra les réservations pour ceux qui viennent au ralliement mais qui « ne couchent pas dans l'île ». Voyez à ce sujet le bulletin de pré-enregistrement.

Pour ceux qui coucheront dans l'île, voici les détails :

Forfait à La Roche Pleureuse :

Forfait incluant : « notre souper et veillée », chambre et petit déjeuner du dimanche.

Catégorie supérieure 109,27\$, taxes incluses, par personne.

Catégorie intermédiaire : 100,07\$, taxes incluses, par personne

Dans les deux cas :

3^e personne : 63,26\$, taxes incluses

4^e personne : 46,01\$, taxes incluses

Enfant de 6 à 13 ans : 28,76\$, taxes incluses

Enfant de moins de 6 ans : gratuit

Vous réservez vous-même au 1-800-4630-6855, en spécifiant que vous êtes de l'Association des Asselin pour profiter des tarifs mentionnés plus haut.

Remarque : Dans le cas de la Roche Pleureuse, si vous payez les tarifs indiqués ci-haut, vous n'avez rien à payer à l'Association et votre souper et veillée sont inclus.

Souper seulement :

Pour ceux qui ne logent pas à la Roche Pleureuse, le prix du souper est de 35,00\$ pour les membres et 40,00\$ pour les non-membres. S.V.P. utiliser le bulletin de pré-enregistrement et nous le faire parvenir avec votre chèque.

Autres hôtels :

Si vous voulez ou devez loger ailleurs qu'à la Roche Pleureuse, vous devez :

- 1- vous enregistrer pour le souper et la veillée en nous expédiant le formulaire de pré-enregistrement avec votre chèque. Ce formulaire est inséré dans le présent bulletin sur une feuille de couleur.
- 2- réserver vous-même votre chambre et vous arranger directement avec l'hôtel. L'Association ne s'occupe pas de ces détails.

Menu - Souper Table d'hôte

Entrées

Salade César à l'ancienne

Panaché de saumon fumé et ses petites baies

Pâté de foie confit d'oignons et cassis

Potages

Consommé d'émeu aux fines herbes de Charlevoix

Crème d'asperges aromatisée à la sauge

Velouté de crevettes et palourdes

Plats principaux

Filet de turbot poêlé meunière

Cuisses de grenouilles à la provençale

Sauté de lapin de tante Irma

Rôti de bœuf du vigneron

Légumes selon l'arrivée

Desserts

Tarte au sucre

Tarte aux bleuets

Bagatelle bavaroise à l'ancienne

Pouding au pain et raisins, sauce au beurre

Gâteau mousse framboises et chocolat

Notre gourmandise du jour

CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Asselin inc. qui aura lieu à 17h00 dans une salle de l'Hôtel de la Roche Pleureuse, à l'Île-aux-Coudres, le samedi 4 août 2001.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs suivants : Roméo, Émile, Jacques, Jean-Pierre (Loretteville), Jean-Pierre (Ste-Famille, Î.O.), Lorraine, Robert et Victor complètent leur mandat de deux ans. Tous sont rééligibles et tout membre en règle de l'Association peut poser sa candidature au cours de l'assemblée.

Pour votre information, plusieurs membres du conseil sont en poste depuis plusieurs années et quelques-uns sont disposés à laisser leur place, ce qui laisse des ouvertures pour des nouveaux qui sont intéressés à participer aux décisions et à la planification de l'avenir de notre Association.

QUOI VOIR À L'ISLE-AUX-COUDRES ?

Samedi et dimanche après-midi vous donneront amplement le loisir de visiter plusieurs lieux d'intérêts touristiques de l'île. Voici quelques suggestions :

Les points d'intérêts liés au rôle du curé Charles-Joseph Asselin dans l'île sont l'église St-Louis où sera célébrée la messe dominicale, de même que les moulins à eau et à vent voisins de cette église et les chapelles de procession.

Le musée de l'Île-aux-Coudres et celui des Voitures d'eau, la maison croche, la maison Leclerc, la maison Bouchard, les petites chapelles St-Pierre et St-Isidore, l'église St-Bernard et plusieurs boutiques et ateliers d'artisanat sont autant d'endroits intéressants à visiter, tout en admirant les paysages saisissants du majestueux St-Laurent. Il y a aussi de nombreuses croix de chemin, éléments importants de la vie religieuse des villages d'autan.

Pour vous aider à choisir, vous n'avez qu'à consulter le feuillet touristique « Jetez l'ancre à l'Île-aux-Coudres...Faites marée ! » qui est livré avec le présent bulletin. Bonnes visites en l'Île !

LES ASSELIN...À LA TRACE

Géodata de Rimouski : Des Asselin de Rimouski, sous le nom de Asselin, Asselin et Vézina, des arpenteurs-géomètres qui ont une filiale nommée Géodata, s'installent sur le marché européen de la cartographie en trois dimensions ! Bon succès !

François Asselin de Cap-de-la-Madeleine vient d'être promu « gestionnaire de Postes Canada » pour la Mauricie. Bravo !

Aline Bernier-Asselin : Vous rappelez-vous du projet d'Aline Bernier-Asselin dont nous vous avions parlé dans un bulletin précédent et qui ramassait de l'argent pour fournir un chien-guide à un aveugle ? Hé bien, elle a atteint son objectif et amassé les 15 000\$ nécessaires. Bravo !

Hugo Asselin a été élu président de l'Association des étudiants et étudiantes de Laval (Études Supérieures). Bravo !

Note : Pour la chronique « Les Asselin...à la trace », nous recevons de plus en plus de coupures de journaux. Cependant, nous aimerais recevoir ces coupures plus rapidement afin de vous mentionner ces faits le plus tôt possible pendant que c'est encore d'actualité. Vu que notre bulletin paraît deux fois par année, il nous est difficile d'annoncer comme une nouvelle ce qui s'est passé il y a plus d'un an.

LE FIL D'ARIANE – BULLETIN FRANÇAIS

Nous lisons pour vous le bulletin de l'Association des Ancelin, Asselin et Asseline de France et vous faisons part de certains détails de ce que nous y trouvons.

Le dernier numéro (avril 2001) est un bijou de révélation. On y parle sur plusieurs pages de Humbert Ancelin, prêtre, évêque de Tulle, puis abbé de l'abbaye de Marcillat, diocèse de Cahors.

Son nom ne vous dit sûrement pas grand'chose mais ce Humbert Ancelin était le fils d'Étienne Ancelin et Pérette Dufour. Si Étienne Ancelin est devenu écuyer puis conseiller de Louis XIV, c'est peut-être parce que sa femme Pérette Dufour a été la nourrice du même roi Louis XIV. De ce fait, ledit Humbert devint aumonier de la reine et aussi, comme on disait, « le frère de lait » du roi ; on l'a même appelé « l'abbé Téton » et l'on surnommait son chemin de l'évêché à la cathédrale « La voie lactée » .

Ce Humbert, évêque de Tulle, a notamment écrit « les statuts et règlements du diocèse de Tulle » en 1692. Vous rappelez-vous, il y a quelques numéros de votre bulletin où nous vous avions parlé d'un mariage de la fille d'Étienne Ancelin et Pérette Dufour au Château du Louvre en présence du roi Louis XIV, de sa cour et de plusieurs têtes couronnées d'Europe. Hé bien, c'était sa sœur. Sans les Asselin et les Ancelin, la France ne serait pas la même !

DE NOS AMIS FRANÇAIS

Au fil des ans, nous nous sommes faits des amis en France dont certains ne portent pas le nom d'Asselin et c'est le cas en particulier à Bracquemont.

En 1990, le maire de Bracquemont, Pierre Hamel et son équipe nous avait réservé une réception inoubliable. En 2000, le même Monsieur Hamel, alors Conseiller régional, et son épouse Catherine nous ont reçus, ainsi que tous les voyageurs de l'Association, dans leurs jardins particuliers pour une autre réception inoubliable.

Monsieur Pierre Hamel nous informait récemment de son élection à la Ville de Dieppe comme no 2 de la ville, c'est-à-dire 1^{er} adjoint au Maire de cette grande ville de Normandie, tout en demeurant Conseiller régional.

Nous sommes heureux de compter cet ami parmi les nôtres et nous sommes très heureux de ses succès en politique et au nom de tous les membres de notre Association, nous le félicitons et lui souhaitons « bon succès ».

CHARLES-JOSEPH ASSELIN DANS L'HISTOIRE DE L'ÎSLE-AUX-COUDRES

par Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a.

L'Île-aux-Coudres doit son nom au découvreur Jacques Cartier qui y accoste le 7 septembre lors de son deuxième voyage en 1535. Il lui donna ce nom en raison des nombreux coudriers comme il le raconte dans ces récits de voyage « *l'celle île contient environ trois lieues de long et deux de large : et est une moult bonne terre et grasse pleine de beaux et grands arbres de plusieurs sortes ; et entre autres il y a plusieurs coudres franches que trouvâmes fort chargées de noisilles aussi grosses et de meilleur saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Et parce la nommâmes l'Isle es Couldres*

 ».

L'Île-aux-Coudres peut se glorifier d'avoir servi d'autel pour la première messe célébrée à l'intérieur du Canada français : une croix fut érigée pour marquer l'événement. Plus tard, cet endroit bien connu des marins, servira de halte pour enterrer les personnes décédées au cours de voyages longs et difficiles. Un magnifique tableau qui domine l'autel de l'église St-Bernard à l'île, œuvre de Antonio Masselotte, rappelle cette messe en y représentant les deux aumôniers de la flottille, Dom Antoine et Dom Guillaume LeBreton, Jacques Cartier commandant de la flottille et capitaine de la *Grande Hermine*, Mac Jolobert son beau-frère, capitaine et pilote de l'*Émérillon*, quelques matelots et les deux Amérindiens Taignoamy et Damagaya que Cartier avait amené en France à son 1^{er} voyage et qu'il avait promis de ramener au grand chef Stadacona.

L'Île-aux-Coudres a été concédée par le gouverneur Frontenac en 1677 à Étienne De Lessart de la côte de Beaupré et qui s'en départit dix ans plus tard au profit du Séminaire des Missions Étrangères de Québec. Les premiers colons s'y installent vers 1720. A ce moment, les arrivants vivent principalement de l'agriculture et de la pêche aux marsouins dont la vente de l'huile leur rapporte quelques revenus supplémentaires. Au milieu du 20^e siècle, la vie des insulaires est profondément troublée par la conquête anglaise qui les oblige à se réfugier à la Baie-Saint-Paul pendant que les hommes de l'Amiral Durell occupent l'île. Après cette période mouvementée, le cabotage prend une place importante dans la vie des insulaires jusqu'à son déclin au milieu du 20^e siècle en raison du développement du transport routier, période qui coïncide avec l'essor du tourisme à l'Île-aux-Coudres, facilité par les services de bateaux-traversiers partant de St-Joseph-de-la-Rive.

L'Île-aux-Coudres comprend aujourd'hui deux paroisses, Saint-Louis et Saint-Bernard et deux municipalités, l'Île-aux-Coudres (1113 h) et La Baleine (287 h).

La vie religieuse à l'Île

La première chapelle de l'île a été construite en 1748, longue de 25 pieds. En 1771, on la remplace par une église et les insulaires sont toujours desservis par des prêtres des paroisses environnantes.

C'est ainsi que le premier curé Asselin né et ordonné en Nouvelle-France, Charles-Joseph Asselin, arrive à l'Île-aux-Coudres en septembre 1826 à la demande de Mgr Panet. (Voir volume *Les Asselin*, page 90) L'année suivante le 18 août, a lieu l'érection canonique sous le nom de Saint-Louis et Mgr Panet le nomme premier curé résidant à l'île. En l'espace de sept ans, le curé Asselin y fait bâtir une maison d'école (1830), deux chapelles de procession (1836-1837), un presbytère en pierre (moulin à eau 1836) et une écurie (1834). Parallèlement à toutes ces charges, Mgr Panet le réclame pour l'érection canonique des Éboulements et de Ste-Agnès de Murray-Bay. Bâtisseur infatigable, Charles-Joseph Asselin a été curé de l'île jusqu'en septembre 1839.

L'église qu'il a connue, devenue inadéquate pour la population sans cesse grandissante, a été remplacée par celle actuelle construite en 1885 dont les plans sont la réplique de la vieille Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré incendiée en 1922, plans réalisés par l'architecte David Ouellet. Sa visite en vaut le détour : façade combinée de pierre de calcaire de St-Marc-des-Carrières et de granit de l'île même, maître-autel, retable et ses statues, chapelle Ste-Anne et la statue de St-Louis sur le toit, tous de Louis Jobin, voûte décorée de 15 fresques de Paul-Gaston Masselotte, le tabernacle de l'église de 1771 (sur l'autel droit) oeuvre de l'atelier Noël Levasseur, deux statues (1808) de François Baillargé et un tableau (1840) d'Antoine Plamondon. Quant à l'église St-Bernard, plus récente, inaugurée en 1929, on ne peut se passer d'y admirer ce tableau de Masselotte illustrant la première messe célébrée en Nouvelle-France, à l'Île-aux-Coudres et dont il est question plus haut.

D'autres témoins de la foi des insulaires valent aussi la peine qu'on s'y attarde ; les nombreuses croix de chemin tout autour de l'île et deux chapelles de processions construites à l'aide de corvées en 1836 (chapelle St-Isidore au nord-est de la paroisse St-Louis) et 1837 (chapelle St Pierre au sud-ouest), du temps du curé Asselin, reflètent l'influence de la tradition architecturale d'esprit français.

Les moulins de l'Île-aux-Coudres et le curé Asselin

On ne visite pas l'île sans visiter les moulins Desgagnés, construits en 1832 à proximité l'un de l'autre. Une pièce de l'étage des combles du moulin à eau était réservée au Séminaire ; il est donc possible que Charles-Joseph Asselin y ait habité entre 1836 et 1839 (la correspondance des évêques rapportant la "construction d'un presbytère en pierre (Moulin) en 1836" puisque le Séminaire ne s'en défait qu'en 1850 alors que plusieurs meuniers s'y succèdent.

Ces quelques notes de l'histoire de l'Île-aux-Coudres ne sont qu'un avant-goût des trésors qu'on peut y découvrir, sans même avoir vanté les paysages imprenables qu'elle nous réservent.

- Sources : 1- Adam-Villeneuve, Francine et Cyrille Felteau. *Les moulins à eau de la Vallée du Saint-Laurent. Les Éditions de L'Homme*, 1978.
 2- Faucher-Asselin, Jacqueline. *Les Asselin, histoire et dictionnaire généalogiques des Asselin en Amérique*. Sillery, 1981. p.90-93.
 3- *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*. Tome 1. Les Publications du Québec, 1990.
 4- *Jetez l'ancre à l'Île-aux-Coudres. Faites marée*. Tourisme Île-aux-Coudres, 1999.
 5- *Sur ton chemin, églises St-Louis et Saint-Bernard de l'Île-aux-Coudres*. Presbytère, 2000.

UN RETRAÎTÉ QUI S'AMUSE

Jean-Marc J-X Asselin (Adrien et Gabrielle Beauchamp), un enseignant à la retraite, a décidé de remplir ses temps libres en fabriquant des tirelires qui ont attiré l'attention de différents salons d'artisans, dont *Le Salon des Mains d'Arts* tenu à l'Ancienne-Lorette en novembre dernier, où plus de 50 artisans présentaient leurs meilleures créations dans plusieurs disciplines.

On peut le voir sur la photo ci-contre à son kiosque, exposant une variété de tirelires faites en bois de différentes essences et en formes variées d'auto, de camion, de téléviseur ou d'animaux.

Une bonne façon d'agrémenter sa retraite tout en faisant valoir des talents qui sommeillaient jusque-là.

Membre à vie de l'Association, Jean-Marc participe assidûment aux ralliements des Asselin et est d'ailleurs un collaborateur aussi assidu avec son épouse Marielle Perreault au kiosque des Asselin aux Fêtes de la Nouvelle-France.



PRIX BEDEIS CAUSA 2001 À ÉRIC J-XI ASSELIN

Dans le dernier *Asselinformation* en page 12, il était question du bédéiste Éric Asselin (Jean-Pierre et Nicole Labrie). Hé bien, voici qu'il s'est mérité le Prix du Meilleur espoir québécois de la bande dessinée pour son album *Villégiature*. Voici ce que rapportait *Le Soleil* dans sa rubrique Art et Spectacles du vendredi, 30 mars 2001 :



Le 14^e Festival de la bande dessinée francophone de Québec a couronné les récipiendaires des prix Bedeis Causa, hier matin, à Place Laurier. Dans l'ordre habituel : le prix Coup de cœur a été décerné à Olivier Boiscommun pour *Le livre de Jack* ; le Grand Prix du jury a été remis à Régis Loisel pour l'ensemble de son œuvre, particulièrement pour *Peter Pan* et *La quête de l'oiseau du temps* ; le Prix spécial du jury a été mérité par Turf, auteur des *Remparts d'écume* ; le Prix Meilleur espoir québécois a été mérité par Leif Tande pour *Villégiature*. Les autres récipiendaires sont Turk pour l'ensemble de son œuvre, particulièrement pour *Léonard* ; le regretté André Franklin (*Spirou*, *Gaston Lagaffe*), sacré Grand Maître ; l'album francophone de l'année a été décerné ex-aequo à Tardi et Pennac pour *La débauche*, et à Hermann et Van Hamme pour *Lune de guerre* ; l'album québécois de l'année est Moréa, de Thierry Labrosse

R.T.

GEORGES J-IX ASSELIN ET OLIVINE MORIN, RACONTÉS PAR LEUR FILS AÎNÉ

par Roméo Asselin, vice-président

Georges J-IX Asselin et Olivine Morin comptent parmi ces chefs de famille du premier quart du 21^e siècle qui ont trimé dur et dont les descendants peuvent s'ennorgueillir. Ils sont les parents de notre administrateur Roméo qui a fourni ces quelques lignes.

Fils cadet né de Pierre Asselin et de Élisabeth Breton le 22 septembre 1895 à Saint-Nérée de Bellechasse, Georges Asselin fut élevé dans la 8^e Concession de St-Nérée et y a passé 37 ans de sa vie. Georges Asselin avait deux frères et deux sœurs : Adélard, Ovide, Joséphine et Émilie.

Quant à Olivine Morin, elle est née le 19 juin 1897 aussi à Saint-Nérée, de Joseph Morin et de Malvina Bisson. Olivine partit très jeune pour les États-Unis avec son père, sa mère, ses sœurs Maria, Malvina, Rosalie et Éva et son unique frère Joseph, pour travailler dans les manufactures comme ce fut le cas de nombreux québécois à l'époque.

Elle revint au Québec vers l'âge de 16 ans, ses parents ayant la nostalgie de la terre et voulant se relancer en agriculture, métier qui était le leur avant leur départ pour les États. À ce moment, papa Georges avait 17 ans. Ayant sans doute commencé à regarder de l'autre côté de la clôture, il ne tarda pas à reluquer une fort jolie petite brune sur le perron de l'église et comme par hasard, maman dut en faire autant, ce qui, je suppose, provoqua l'étincelle qui les guida vers le mariage. Celui-ci fut célébré dans l'église de Saint-Nérée le 7 septembre 1915.

Une fois le voyage de noces terminé, ils vinrent donc s'installer à Saint-Nérée, dans la maison qui avait vu naître Georges. Nos deux jeunes tourtereaux y aménagèrent avec grand-père Pierre Asselin et grand-mère Élisabeth Breton. Étant les maîtres de céans et ayant hérité de la ferme et de ses dépendances, mes parents durent s'organiser pour continuer à cultiver ce patrimoine et à y vivre avec mes grands-parents.

À ce moment, papa n'avait pas encore 20 ans et maman 18 ans. Puis 22 mois plus tard, ce fut le grand jour, un beau bébé arriva. C'était ma sœur Marie. Elle ne fût pas seule longtemps, car 13 mois passés, c'était mon tour, et toujours chanceux, je fus suivi de huit sœurs et de quatre frères, soit 14 enfants en tout dont l'un est décédé en bas âge à 10 ans.

En septembre 1932, la famille déménage à Saint-Grégoire de Montmorency puisque papa va travailler pour la Dominion Textiles. La colonisation de l'Abitibi attira par la suite l'attention de papa et c'est à Ste-Philomène de Manneville qu'il s'installe sur une terre à défricher. Toute la famille y aménage en septembre 1938. Parvenus à l'âge de la retraite et après avoir élevé leurs 14 enfants, papa et maman choisissent d'aller vivre à Verdun en 1961, se rapprochant de trois de leurs filles, Gaétane, Liliane et Thérèse qui travaillent à l'Hôpital général.

Malgré le peu de richesse monétaire dont nous disposions, nous avons été élevés en riant et en chantant. Papa et maman étant d'excellents chanteurs et nous faisant bénéficier de leurs talents, rares étaient les journées qui ne se terminaient pas en chansons. Maman, femme d'un grand cœur et de multiples talents, nous en faisait bénéficier en abondance. Femme d'intérieur de premier ordre, elle était aussi une très grande collaboratrice de mon père pour les travaux de la ferme. Besognant très fort tous les deux, maman n'a jamais pensé à s'ennuyer. Quant à papa, il profitait de ses rares moments de loisir pour lire d'abord, occupation qu'il adorait. En plus d'être doué pour le chant, papa possédait aussi des aptitudes pour la musique et jouait de plusieurs instruments.

Papa est décédé à 86 ans le 21 mai 1981, à Eastman au chalet d'été de la famille et maman à Verdun en février 1986 à 88 ans et 8 mois. Ils avaient fêté leurs noces d'or en août 1965.

La descendance de papa et maman compte 14 enfants, 60 petits-enfants, plus de cent arrière-petits-enfants et plusieurs arrière-arrière-petits-enfants. Dans la page qui suit, pour illustrer une partie de ces descendants, se trouvent une photo de Roméo qui a signé cet article, son épouse Georgette Bergeron et leurs cinq filles (toutes membres de l'Association des Asselin), regroupés autour de Georges et Olivine Morin, le jour de leur 50^e anniversaire de mariage, et une autre des enfants des jubilaires.



Famille de Georges Asselin et Olivine Morin, noces d'or, août 1965 . 1^e rangée : Marie, les jubilaires, Alice ; 2^e rangée : Rita, Thérèse, Liliane, Georgette, Gaétane, Julienne, Gertrude, 3^e rangée : Roméo, Raymond, Roger et Charles



Roméo Asselin avec son épouse, ses filles et ses parents en août 1965 : Joëlle, Georgette Bergeron épouse de Roméo, Danielle, Jacinthe et Georges Asselin, Olivine Morin, Christiane, Manon et Roméo Asselin.

L'HISTOIRE DES ASSELIN: UN RÉSUMÉ PRATIQUE POUR TOUS

par Jacqueline Faucher Asselin, m.g.a.

Les familles Asselin d'Amérique sont originaires de trois couples d'ancêtres différents. Deux frères, Jacques et David Asseline, fils de Jacques Asseline et Cécile Ollivier, originaires de Bracquemont, situé à 5 kilomètres de Dieppe en Normandie, forment la majorité soit 80% des descendants du nom Asseline devenu Asselin. Un troisième, René Ancelin venu de La Rochelle, en Charente-Maritime, a donné naissance à environ 20% des descendants dont le nom est passé de Ancelin à Asselin.

Jacques Asseline et Louise Roussin

Le premier Asselin à venir en Nouvelle-France est Jacques Asseline, matelot de métier, dont on décèle la première trace le 24 juin 1659, lorsqu'il achète de Denys Guyon une terre située à Ste-Famille de l'Île d'Orléans. Au bout de trois ans, le 2 juillet 1662, il épouse Louise Roussin, née à St-Aubin de Tourouvre le 11 mars 1642, de Jean et Madeleine Giguère; Louise Roussin est arrivée avec son père Jean, remarié à Marie Lestard en 1655 et installés à L'Ange-Gardien.

Jacques Asseline et Louise Roussin ont vécu à Ste-Famille où sont nés six filles et six fils, douze enfants dont trois sont décédés très jeunes. Deux filles sont entrées chez les soeurs de la Congrégation Notre-Dame, l'une d'elle a été assistante-supérieure à Montréal. Cinq fils ont pris pour épouse des filles des ancêtres Gagnon, Morisset, Jahan et Leclerc, alors que les filles ont choisi leur mari parmi les fils des ancêtres Pichet et Baucher.

Les enfants de Jacques Asseline et Louise Roussin se sont tous établis à Ste-Famille et dès la troisième génération, leurs descendants se sont éparpillés dans plusieurs régions du Québec. On les retrouve aujourd'hui en majorité dans les régions de Québec, Joliette, Bellechasse, Beauce, Montréal, Terrebonne, L'Estrie, à l'Île d'Orléans et sur la Côte de Beaupré bien entendu.

Louise Roussin est décédée à 58 ans, le 14 décembre 1700 à Ste-Famille, alors que son époux Jacques Asseline restera veuf pendant 13 ans jusqu'à son décès à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 janvier 1713. Né vers 1625, Jacques Asseline avait environ 78 ans.

David Asseline, Catherine Baudard et Marie Houden

La première trace de David Asseline, maître de barque, né vers 1629, remonte au mariage de son frère Jacques Asseline à l'été 1662 au Château-Richer, où il agit comme témoin. David était déjà marié à Catherine Baudard depuis le 28 août 1655 au Pollet et avait à ce moment un fils d'environ trois ans, Pierre, né au Pollet, un faubourg de Dieppe. Catherine Baudard a été baptisée à St-Rémi de Dieppe le 18 juillet 1632, née de Jean Baudard et Jeanne Pigny. Une fois en Nouvelle-France, David vit d'abord à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, puis achète en 1666, une terre voisine à l'est de celle de son frère puîné Jacques, à Ste-Famille de l'Île d'Orléans.

Au bout de quatre ans, il repart en France y chercher son épouse et son fils Pierre. Hélas devenu veuf, il se remarie à Marie Houden, à St-Jacques de Dieppe, le 13 avril 1670, puis repart aussitôt pour la Nouvelle-France avec sa nouvelle épouse et son fils Pierre, né de Catherine Baudard. Marie Houden, fille de Pierre Houden et Magdeleine Potel, a été baptisée à St-Rémy de Dieppe le 27 novembre 1629.

En 1679, ce seul fils de David Asseline, Pierre Asseline, a épousé Louise Baucher, fille des ancêtres Guillaume Baucher et Marie Paradis de Ste-Famille I.O. Ils ont eu 3 fils et 4 filles dont 5 ont survécu, et se sont alliés par mariage à des filles des ancêtres Drouin et Amaury et à des fils des ancêtres Allaire, Létourneau et Rioux.

L'ancêtre David Asseline meurt relativement jeune à 62 ans en 1687. Son fils Pierre partira pour un monde meilleur encore plus tôt que lui, à 35 ans en 1694. Sa jeune veuve de 32 ans, Louise Baucher, seule avec 5 enfants de moins de neuf ans, convole en secondes noces avec Nicolas Leblond fils, son voisin, et lui donne cinq autres enfants Leblond.

Pendant tout ce temps écoulé, qu'advient-il de Marie Houden, seconde épouse de l'ancêtre David Asseline? Après le décès de David, elle a vécu avec ce fils Pierre marié à Louise Baucher et a vu naître ses sept enfants et décéder deux d'entre eux. Après le remariage de Louise Beaucher à Nicolas Leblond, elle a continué de vivre sous leur toit et a vu naître les cinq enfants Leblond et mourir l'un d'eux. Elle a vu mourir Louise Baucher, la mère de tous ces enfants Asselin et Leblond. Elle a survécu à toutes ces épreuves et aux décès de son beau-frère l'ancêtre Jacques Asseline ainsi que de son épouse Louise Roussin. Elle rend finalement l'âme le 13 novembre 1713, âgée de près de 84 ans, se trouvant « depuis près de deux ans en enfance», comme le rapporte le registre de décès; rien de surprenant!

Cette cohabitation des enfants Asselin et Leblond entraîna un phénomène quelque peu usité, car en moins de cinq générations, la terre des Leblond passa entièrement propriété des familles Asselin, particulièrement par héritage des femmes Asselin.

De plus, il aura fallu attendre à la cinquième génération pour voir un premier mariage des descendants de David Asseline célébré hors de l'Île d'Orléans. Pas trop voyageurs ces Asselin, on les retrouve en majorité dans Charlevoix, au Saguenay-Lac-St-Jean, dans les régions de Québec et de Montréal, sur la Côte-de-Beaupré et à l'Île d'Orléans.

René Ancelin, Claire Rousselot et Marie Jouin

Le troisième ancêtre des familles Ancelin dont le nom est vite devenu Asselin venait de L'Hermenault en Poitou (aujourd'hui en Vendée), selon le chercheur Archange Godbout.

Filassier de métier, René Ancelin a épousé Claire Rousselot, à l'église N.-D.-de-Cougnes de La Rochelle, le 3 novembre 1647. Ils ont eu cinq enfants tous nés à La Rochelle et baptisés dans cette église où une plaque commémorative rend hommage à ces ancêtres.

Deux des cinq enfants de ce couple ont survécu:

- Louis-Fortin, baptisé le 13 avril 1648, qui est resté en France et dont il est question à la fin de ce texte ;
- Marie, baptisée le 7 mai 1651 qui, à 14 ans, a accompagné son père René Ancelin et sa seconde épouse en Nouvelle-France en 1665. Par son mariage en 1667 à Pierre Micheau, originaire de Fontenay-le-Comte, Marie Ancelin (appelée l'aînée) est devenue l'ancêtre maternel de tous les Michaud du continent; ils ont habité successivement à St-Jean Î.O., l'Île-aux-Grues, Rivière des Trois-Saumons et Kamouraska. Marie Ancelin et Pierre Micheau ont eu 10 enfants : six fils et quatre filles.

La mère de cette Marie Ancelin, Claire Rousselot, était décédée à La Rochelle en 1661, cinq jours après l'accouchement de son dernier fils François qui n'a vécu que 17 mois; ils habitaient alors sur la rue des Voiliers.

Par la suite, René Ancelin déménagea sur la rue du Puits Doux à proximité de l'Oratoire Ste-Marguerite où il se remarier à Marie Jouin le 19 janvier 1665, quelques semaines avant d'entreprendre, sa femme enceinte, la traversée vers la Nouvelle-France avec sa fille Marie. Dure traversée?... La petite fille qu'elle met au monde, Madeleine, le dimanche 22 novembre suivant, ondoyée par son père et baptisée six jours plus tard, est morte au berceau. Baptisée à l'Oratoire Ste-Marguerite, Marie Jouin est née à St-Sauveur de La Rochelle le 17 février 1636, de François Jouin et Mathurine Tessereyne.

La famille Ancelin s'installe à L'Ange-Gardien sur la Côte de Beaupré, sur une terre de Jean Gallerand Boucher par engagement d'un bail à ferme. C'est là que sont nés les trois premiers enfants : Madeleine, Charles et Marie la cadette en 1669, qui aura pour marraine sa demi-soeur Marie Ancelin l'aînée, épousée à Pierre Micheau depuis octobre 1667 et qui vivent dans la maison de René Ancelin, en attendant que son époux Pierre Micheau bâtitisse sa maison sur la terre de St-Jean, Î.O.

C'est à L'Ange-Gardien aussi et cette même année, dans la maison de René Ancelin qu'est rédigé le contrat de mariage de sa cousine Françoise Ancelin, fille de Gilles et de Catherine Clément de St-Martin de l'Île-de-Ré, avec Guillaume Valade. Les Ancelin ont vécu à L'Ange-Gardien pendant cinq ans pour ensuite déménager à St-Jean, Î.O. en 1670, sur une terre reçue en concession de Mgr de Laval et

voisine de celle de sa fille Marie et de son gendre Pierre Micheau. À St-Jean sont nés deux autres enfants, Catherine qui a vécu 17 mois, puis Philippe en 1676.

Voici ce que sont devenus les trois enfants de René Ancelin et Marie Juin qui sont parvenus à l'âge adulte :

- Charles Ancelin reçoit lui aussi en 1688, une concession à St-Jean sur une terre à l'ouest de celle de son père; il n'en est pas longtemps propriétaire puisque quatre mois plus tard le 11 novembre, il meurt à 21 ans "durant la messe du dimanche à St-Jean".

- Marie la cadette, épouse en 1683 à l'âge de 14 ans, Pierre Rondeau, établi également à St-Jean tout près de René Ancelin; Pierre Rondeau était déjà veuf à 41 ans de Catherine Verrier, et père de cinq enfants. Marie Ancelin donna ensuite naissance à une fille et trois fils nés à St-Jean. Veuve au bout de neuf ans, un autre malheur l'accable: la maison est incendiée. Elle rencontre par la suite Pierre Fournier de Belleval établi à la Rivière-Ouelle, l'épouse en 1693 et lui donne 4 enfants. Elle se rapprochait ainsi de sa demi-soeur Marie l'aînée, mariée à Pierre Micheau, qui habitaient à Kamouraska depuis 1692.

- Philippe Ancelin, le fils cadet, épouse Madeleine St-Pierre, fille des ancêtres Pierre et Marie Gerber de la Rivière-Ouelle. Philippe et Madeleine ont donné naissance à Kamouraska à dix fils et une fille, pour devenir le seul fils de René Ancelin et Marie Jouin à assurer la continuité du nom Ancelin, devenu par la suite Asselin.

A partir de 1692, tous les enfants de René Ancelin s'établissent à Kamouraska et ce dernier aussi les a rejoints avec son épouse Marie Jouin, laissant sa terre de St-Jean aux bons soins de son gendre Pierre Fournier de Belleval. La terre de St-Jean est finalement vendue à Michel Fortier par les héritiers de feu René Ancelin, celui-ci étant décédé et inhumé à la Rivière-Ouelle le 20 novembre 1695. Son épouse Marie Jouin lui survécut jusqu'au 15 septembre 1702. On compte donc parmi les descendants de René Ancelin, Claire Rousselot et Marie Jouin, des Asselin bien sûr, mais aussi des Fournier dont certains ont pris le surnom de Belleval, des Michaud et des Rondeau. On retrouve ces Asselin issus de René Ancelin particulièrement dans les régions de l'Outaouais, l'Estrie, l'Abitibi, l'île-du-Grand-Calumet, le comté de Champlain, Montréal et Valleyfield.

Découverte de réels cousins Français

Pour terminer cet historique, il y a lieu de vous informer d'une grande découverte faite récemment par Josette Maurin-Ancelin, chercheuse de l'Association des Ancelin et Asselin et Asseline de France, de descendants vivants en France, issus des ancêtres René Ancelin et Claire Rousselot.

Comme nous le disions dans les lignes qui précèdent, Marie Ancelin l'aînée, fille de René Ancelin et Claire Rousselot, et devenue l'épouse de Pierre Micheau, avait aussi un frère Louis-Fortin qui, alors âgé de 16 ans, est resté en France. Il s'est marié à La Rochelle en 1674 à Françoise Mesnager du bourg de Nieul en Aunis. Nous venons de découvrir des descendants encore vivants, issus de ce seul frère utérin de Marie Ancelin l'aînée. Il s'agit d'une descendance qui, depuis la 4e génération, passa de Ancelin à Brenusseau à Guillorit, et à Navarro pour ceux de la 12e génération.

Les Michaud et des Ancelin devenus Asselin d'Amérique ont donc actuellement de réels cousins bien identifiés comme tels en France. Des membres de l'Association des Asselin les ont rencontrés à ce rendez-vous historique du 27 mai 2000 à Royan, au rassemblement des Ancelin, Asselin et Asseline de France, lors du voyage de retour au pays des ancêtres, organisé dans le cadre du 20e anniversaire de l'Association des Asselin et du 10^e de l'Association des Ancelin, Asselin et Asseline de France.

Réalisations de l'Association des Asselin

L'Association des Asselin Inc. a été fondée en février 1980. Elle compte parmi les cinq associations de familles fondatrices de la *Fédération des familles souches québécoises* qui regroupe aujourd'hui plus de 150 associations de familles qui échangent leur expertise et bénéficient des services de la Fédération.

Depuis 1981, l'Association a tenu un grand rassemblement et dix-neuf ralliements annuels des membres.

Trois publications généalogiques ont vu le jour : en 1981, le volume *Les Asselin, histoire et dictionnaire généalogique des Asselin en Amérique* d'où sont extraites les informations de l'historique ci-haut résumé ; en 1983, la brochure *Les Asselin dans l'Estrie ou la mère aux cinq noms* et en 1984 *Les*

Asselin au Saguenay-Lac-St-Jean. Ces publications sont toujours disponibles, de même que des objets promotionnels identifiés aux Asselin : armoiries, épinglette, crayon, babillard et trilogie des Asselin.

Le bulletin «*Asselininformation*» publié depuis 1980 est devenu avec le temps le carrefour des nouvelles des membres et de la vie associative, et aussi le moyen de communication des nouvelles généalogiques et de l'histoire des Asselin qui n'est jamais finie, puisque l'histoire des Asselin continue de se vivre. *Asselininformation* est publié et distribué aux membres deux fois par année, en juin et en décembre. La cotisation annuelle d'un membre est de 20\$ et 150\$ pour être membre à vie.

Deux voyages au pays des ancêtres en France ont été organisés par l'Association : 49 voyageurs en mai 1990 ont rencontré des Ancelin et Asselin de France à Bracquemont et à La Rochelle lors de fêtes mémorables. En mai 2000, 27 voyageurs ont été reçus tout aussi chaleureusement par nos amis bracquemontais et par l'Association des Anselin, Asselin et Asseline de France à Royan, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Association des Asselin et du 10^e anniversaire de notre association-sœur en France qui publie aussi un bulletin de liaison fort intéressant sur l'histoire des Asselin de France «*Le Fil d'Ariane*».

Entre 1981 et 1990, un monument et huit plaques commémoratives ont été dévoilés par l'Association.

Monument et plaques commémoratives en hommage aux ancêtres des Ancelin et Asselin

Au Québec

- 1981: *Ste-Famille, Île d'Orléans.* Monument en forme de pyramide tronquée au 4005, av. Royale, dévoilé au grand rassemblement en hommage aux trois ancêtres : les deux frères Jacques et David établis à Ste-Famille et à René Ancelin établi à St-Jean, I.O.
- 1982: *Ste-Élisabeth de Joliette.* Plaque à l'intérieur de l'église en hommage aux pionniers Louis J-IV Asselin et Marie-Louise Paquette
- 1984: *Alma.* Plaque à l'intérieur de l'Hôtel de Ville en hommage aux pionniers Anselme D-VIII Asselin et Philomène Prémont
- 1984: *Hébertville-Station.* Plaque sur la façade de l'Hôtel de Ville en hommage à Louis-Nazaire D-VIII Asselin, premier maire et à Eugénie Gaudreault
- 1985: *St-Gervais de Bellechasse.* Plaque à l'intérieur de l'église en hommage aux pionniers Jacques J-V Asselin et ses épouses Marie-Josephine Gosselin et Françoise Depont
- 1987: *St-Hilarion de Charlevoix.* Plaque sur la façade de l'église en hommage à Olivar D-VIII Asselin, journaliste né à St-Hilarion et à son épouse Alice Leboutillier
- 1989: *Sully/Pohénéqamook.* Plaque sur la façade de l'église en hommage aux pionniers François J-VII Asselin et Philomène Roy

En France

- 1990-05-19: *Bracquemont*, près de Dieppe en Normandie. Plaque dévoilée lors du premier voyage de retour aux sources des ancêtres de 49 membres de l'Association des Asselin, posée sur la façade de la Mairie, en hommage aux ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin, et à son frère David Asseline et ses épouses Catherine Baudard et Marie Houden
- 1990-05-26: *La Rochelle*, en Charente Maritime. Plaque dévoilée lors du premier voyage de retour aux sources de 49 membres de l'Association des Asselin, apposée à l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-Cougnes en hommage aux ancêtres René Ancelin, Claire Rousselot, leur fille Marie Ancelin, et à Marie Juin, deuxième épouse de René Ancelin.

Note : Nous avons publié cet historique au centre du bulletin afin que vous puissiez le détacher comme document de référence à garder à portée de la main. Vous pouvez le photocopier au besoin pour des fins de recrutement de nouveaux membres ou pour des fins de publicité de l'Association dans les médias ou autrement.

VOTRE PATRIMOINE FAMILIAL ... UN BIEN PRÉCIEUX

Toute famille a en sa possession ou hérite à un moment donné d'objets qui appartiennent à la famille depuis une ou plusieurs générations. Des familles n'ayant pas eu l'opportunité de se voir confier de tels objets anciens, ont décidé de conserver certains objets leur appartenant pour les confier éventuellement à leurs descendants. Dans un cas comme dans l'autre, ces objets anciens ou récents représentent une valeur sentimentale certaine pour ceux qui les conservent. Ce désir de conserver et de transmettre ces objets se veut en quelque sorte une autre façon de se perpétuer dans les générations futures et c'est très légitime.

Ces objets constituent votre patrimoine familial. Même s'il est modeste, ce patrimoine demeure précieux, parce qu'il transmet la mémoire de votre famille. Vous avez en votre possession le Journal de votre mère, le service à thé en argent de votre grand-mère, les broderies de votre arrière-grand-mère paternelle ainsi qu'un trousseau de baptême ayant servi à plusieurs générations ? On vous a confié la garde de la forge et des outils anciens de votre grand-père qui était le forgeron du village, ou encore le beau mobilier de chambre à coucher fait par votre arrière-grand-père au 19^e siècle ? Et vous gardez quelques livres anciens, des actes notariés et des albums-photos ayant appartenu à deux ou trois générations?

Comment reconnaître, conserver et mettre en valeur ce patrimoine de famille ? Le programme *Le patrimoine à domicile*, mis sur pied en 1997 par le Musée de la civilisation de Québec, peut vous aider. Il s'agit d'un programme unique en son genre, dont l'objectif est de maintenir et de conserver au sein des familles, les objets et les meubles anciens transmis de génération en génération. «Il n'appartient pas seulement aux musées d'enrichir la collection nationale, estime le coordonnateur du programme, Christian Denis. Les individus en ont aussi la responsabilité. Le programme a rejoint jusqu'à maintenant près de 5 000 personnes et il semble même qu'en France, on commence à s'en inspirer.

*Le patrimoine à domicile offre à des individus et à des groupes des séances de consultation qui se tiennent soit au Musée, soit dans la région de Québec ou à l'extérieur de Québec; vous apportez vos objets anciens (ou des photos si les objets sont trop gros) et des spécialistes partagent avec vous leurs connaissances, vous donnent des outils pour vous documenter sur ces objets et pour les conserver. Comme complément au programme, le Musée de la civilisation a produit un guide destiné au grand public, intitulé *Le patrimoine de ma famille, comment le reconnaître et bien le conserver* (en librairie, 19,95 \$). Rédigé par l'historien Paul Trépanier, l'ouvrage de 63 pages contient une foule de conseils pratiques, des sources de référence et des adresses utiles.*

QUELQUES ÉTAPES...

Si vous n'avez pas encore traité ces objets de votre patrimoine familial, il est plus que temps de le faire. En fait, dès réception d'un tel objet de patrimoine à conserver ou dès que l'on décide que tel objet de la famille représente une valeur sentimentale ou même monétaire parfois, il est important de les identifier.

Identifier et inventorier

Comme première étape, il est essentiel d'identifier et de dresser un inventaire élémentaire de vos biens familiaux, ne serait-ce que pour savoir ce que vous avez entre les mains, mais il est aussi important de documenter ce patrimoine. Selon Christian Denis, «Trop d'objets demeurent malheureusement dans l'anonymat. Au moment d'un décès, les héritiers se retrouvent souvent avec des biens précieux dont ils ne savent rien.»

Les spécialistes recommandent de conserver une liste de vos biens en lieu sûr, et d'y joindre une photographie de chaque objet inventorié. Ils conseillent même d'en remettre une copie à votre assureur.

Documenter

Une fois l'inventaire, donc l'identification des objets effectuée, une des plus importantes opérations est de bien documenter chacun de ces objets identifiés ; cette étape devient une sorte d'assurance que ces objets seront appréciés et bien conservés par ceux qui en auront la garde. Trop souvent, on les empile dans une armoire ou au grenier, sans savoir pourquoi, et on les oublie. Ainsi avec le temps, la

transmission orale de leur provenance et de leur importance faisant défaut, les générations suivantes s'y désintéressent et on trouve des raisons pour s'en départir hélas.

Documenter un objet de notre patrimoine familial peut comporter plusieurs éléments : sa provenance, la personne qui l'a acquis ou fabriqué, l'année d'acquisition ou de fabrication, l'utilité ou l'usage qu'on en a fait, les personnes qui l'ont utilisé, celles qui ont eu charge de sa conservation, leur valeur sentimentale, leur valeur monétaire le cas échéant, les moyens et conditions de conservation, enfin toute information susceptible de faire apprécier et susciter sa conservation par la famille.

On peut documenter son patrimoine à partir de différentes sources, tels les emballages des objets conservés, les photographies d'époque, les catalogues des grands magasins, ou en interrogeant les personnes âgées, en faisant des recherches généalogiques, en fouillant dans les recensements, les monographies paroissiales, en consultant les bibliothèques, les archives nationales, les centres de documentation spécialisés, les fonds photographiques, les musées, etc. C'est une démarche qui demande de la persévérance, mais qui peut devenir passionnante!

Conserver des objets anciens n'est pas aussi simple que l'on croit. «La plupart des gens les conservent mal», déplore Christian Denis, alors qu'on peut appliquer chez soi, à peu de frais, quelques principes généraux qui permettront de les protéger.» Dans son volume *Le patrimoine de ma famille*, Paul Trépanier donne des trucs pour ranger et protéger textiles et vêtements, papiers et livres, albums de photos, vaisselle, argenterie, œuvres d'art, instruments de musique, etc.

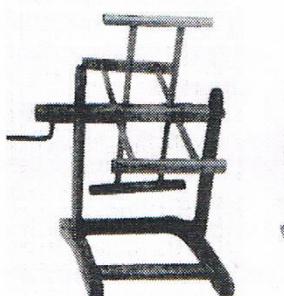
Vos biens ont une valeur sentimentale ? Sûrement qu'ils ont aussi une valeur monétaire. Mais où les faire évaluer ? On peut aller chez les antiquaires, consulter des restaurateurs de musées ou des évaluateurs spécialisés. Les responsables du programme *Le patrimoine à domicile* organisent une fois l'an, en collaboration avec les spécialistes de l'Hôtel des encans de Montréal, une séance d'évaluation qui permet d'établir la valeur marchande de la plupart de vos biens.

En plus de diffuser un bulletin d'information trois fois l'an, *Le patrimoine à domicile* offre aussi sur Internet - <http://www.mcq.org/patrimoine> - des activités de consultation et de discussion sur différents sujets liés au patrimoine à domicile. Vous pouvez aussi écrire à : Programme Le patrimoine à domicile, Service des collections, Musée de la civilisation, C.P. 155, succ. B, Québec (Québec) G 1 K 7A6. Tél.: (418) 643-2158.

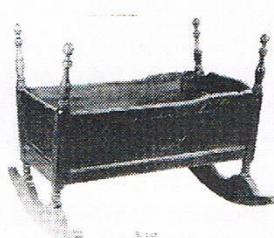
Le Patrimoine à domicile lors d'un prochain ralliement des Asselin...?

Nous en profitons pour lancer l'idée d'une telle activité lors d'un prochain ralliement à Québec. Nous pourrions solliciter les services du programme *Le patrimoine à domicile* offert à titre gracieux sur place, par le Musée de la Civilisation, ce qui permettrait aux Asselin de documenter, évaluer, voire même identifier le cas échéant, des objets de patrimoine familial qu'ils auront apportés à cette fin. Cet exercice pourrait être complété par une exposition de ces objets afin de partager entre Asselin, les émotions et la fierté d'avoir conservé d'une génération à l'autre tel ou tel objet ayant appartenu à leurs aïeux.

Qu'en pensez-vous?...Nous attendons vos commentaires, suggestions et appuis pour procéder !



Dévidoir



Berceau



Cassette



Pot à eau

Illustrations : Les objets familiers de nos ancêtres, par Nicole Genêt, Luce Vermette et Louise Décarie-Audet. Les Éditions de L'Homme, 1974.

MÉDAILLE DU CIVISME À MICHEL J-XI ASSELIN

Ce texte est une partie d'un article publié par Jacques Carl Morin, dans le bulletin *La Souche* édité par la Fédération des familles-souches québécoises, volume 17 n° 1, printemps 2000. Nous avons retenu cet article du fait avant tout qu'il est question d'un membre de la grande famille des Asselin, mais aussi à titre d'information sur l'existence de la médaille du civisme et ses critères d'émission. Des informations généalogiques ont toutefois été ajoutées pour identifier les membres de cette famille Asselin au niveau généalogique. Merci à Manon-Lamarre Asselin pour sa collaboration.

Au-delà du geste quotidien d'entraide, de civisme, il arrive qu'une situation exceptionnelle commande un geste de secours ou une action qui dépasse la collaboration habituelle entre citoyens. Lorsque, par surcroît, cette intervention comporte un élément important de danger, au point qu'elle puisse être considérée comme un acte de courage exceptionnel, la société veut marquer son appréciation d'une façon tangible à la personne qui a ainsi contribué à préserver la qualité de vie, voire l'existence même de ses membres.

Le gouvernement du Québec a donc voulu que le mérite civique soit encouragé et reconnu publiquement. La Loi visant à favoriser le civisme, adoptée en 1977, prévoit que le gouvernement, sur recommandation du ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration, peut, pour un acte de civisme, accorder à une personne une récompense n'excédant pas 5 000 \$ ou lui décerner des décorations et distinctions. Avant de faire sa recommandation au gouvernement, le ministre prend l'avis du comité sur le civisme composé de quatre représentants des citoyens soit Nicole Blouin, présidente, NB communications relations publiques inc., Isabelle Jean, directrice générale, Carrefour jeunesse-emploi, comté de Johnson, Pablo Altamirano, directeur général, Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique, James Lee Hopkins, directeur général, Ambulance Saint-Jean, et d'un représentant du ministre, Richard Renaud, directeur, Service de police de la Ville de Québec.

La médaille du civisme

La médaille du civisme est décernée à une personne qui a accompli un acte de civisme dans des circonstances périlleuses. Cette médaille représente les deux composantes du thème « Exposer sa vie pour en sauver une autre » qui apparaissent à l'avers de la médaille sous la forme de deux visages. L'un, en relief creux et au second plan, représente la vie en détresse qui s'éloigne, emportée par les éléments. L'autre, en relief avancé et au premier plan, se sépare de lui-même. Il représente le sauveteur qui, par les sentiments qui l'habitent et les éléments qu'il affronte, s'oublie lui-même. C'est la personne qui exposa sa vie pour sauver celle de l'autre. La médaille du civisme est une création originale de M. Lewis Pagé, sculpteur de Québec.

Le 22 novembre 1999, les personnes dont les noms suivent se sont vu accorder la médaille du civisme, l'insigne en or, réplique miniature de la médaille, ainsi qu'une somme de 1 000 \$:

Michel Asselin, Martin Barrette, Serge Boulerice, Geneviève Demers-Lamarche, Suzy Doiron, France Ducharme, Luc Duchesneau jr, Guillaume Laberge, Jeannine Mongrain, Louis-David Morin, Claude O'Reilly, Pierre Otis, Steve Poulin.

Monsieur Michel Asselin de Carignan (près de Chambly) a reçu la médaille du civisme à titre posthume pour l'acte de bravoure suivant:

«Dans la nuit du 18 janvier 1998, pendant la crise du verglas, un incendie se déclare dans le dispositif d'appoint de la famille Asselin. Monsieur Michel Asselin et son épouse font immédiatement évacuer toute la famille. À l'extérieur, ils réalisent toutefois que leur fille Geneviève manque à l'appel. M. Asselin rentre la chercher, mais au retour, il s'écroule avec sa fille dans l'entrée de la demeure. Madame Asselin réussit à ouvrir la porte, traîne Geneviève sur le sol et l'enveloppe de son corps pour éteindre le feu. Une autre fille du couple parvient à sortir son père.

Sérieusement brûlés, le père et la fille éprouvent aussi des problèmes respiratoires. M. Asselin succombera à ses blessures quinze jours plus tard, tandis que sa fille décédera le 11 mars 1998. La petite Geneviève avait célébré ses dix ans la journée du drame.»

Michel Asselin est décédé à 46 ans, 6 mois et 23 jours, le 2 février 1998 à Carignan, à la suite de cet acte de bravoure. Michel est né le 5 août 1951 avec son frère jumeau Hervé Jr., tous deux nés de

Thérèse Boyer et de Hervé J-X Asselin, donc un descendant de la 11^e génération, issu des premiers ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin. Michel Asselin avait épousé Manon Lamarre, fille de Jean-Louis Lamarre et de Marie-Paule Isabelle, le 24 août 1979 à St-Jean-sur-Richelieu. Ils ont eu deux fils et deux filles : Sophie née le 26 mars 1982, Dominic né le 28 décembre 1983, Simon né le 11 janvier 1986 et Geneviève née le 18 janvier 1988 qui est décédée des suites de ce sinistre du 11 mars 1998.

Un hommage public a été rendu aux récipiendaires le 22 novembre 1999 au cours d'une cérémonie officielle tenue à la salle du Conseil législatif de l'Hôtel du Parlement et présidée par M. Robert Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration. À cette occasion, cet hommage posthume rendu à Michel Asselin a été reçu par son épouse Manon Lamarre, et en présence de ses enfants, Sophie, Dominic et Simon.

La mention d'honneur du civisme

Une mention d'honneur du civisme est aussi décernée à une personne qui a accompli, au Québec, un acte de courage ou de dévouement dans des circonstances difficiles. La mention d'honneur du civisme est un parchemin calligraphié au nom du récipiendaire. Ce parchemin est signé par le Premier ministre du Québec ainsi que par le ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration. Les personnes méritantes se voient remettre un insigne en argent, réplique miniature de la médaille du civisme, ainsi qu'une somme de 500 \$.

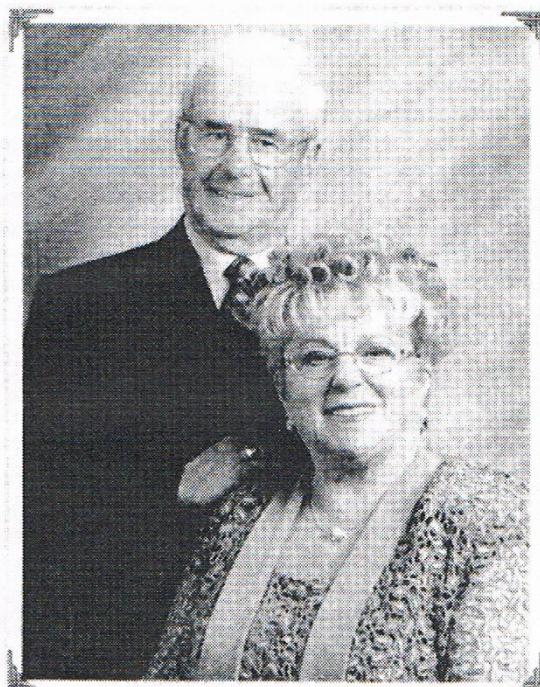
N.B. : Au nom des membres de l'Association des Asselin, nous compatissons au deuil des membres de la famille Asselin et Lamarre pour la perte de Michel et Geneviève qui les ont quittés dans des circonstances peu communes.

Les 100 ans de Marguerite



Heureuse Marguerite et ses enfants.

« C ent ans c'est un gros chiffre », s'exclamait Marguerite Barbeau Asselin, née à Québec le 4 février 1901. La quatrième d'une famille de 11 enfants dont les parents, Marie-Anne Magnan et Jean-Baptiste-Napoléon Barbeau étaient de Québec. C'est à travers des chansons d'époque que Mme Asselin a fêté son centenaire aux Jardins du Haut-Saint-Laurent, à Saint-Augustin-de-Desmaures, où elle habite depuis septembre 1999. Pour célébrer l'événement, ses enfants, Claire, Fernande (conjointe de Jules Desrosiers), Roger (conjoint de Diane Joncas), Georges (conjoint de Claire Gagné), et Hélène avaient réuni les membres de sa famille; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa sœur Madeleine Barbeau, son cousin André Barbeau, ses neveux et nièces ainsi que leurs enfants et petits-enfants.



**Félicitations à M. & Mme Maurice Asselin de Beaumont
qui ont fêté leur 50^e anniversaire de mariage. Vos
9 enfants et 18 petits-enfants**

POT-POURRI GÉNÉALOGIQUE

par Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a.

Avis : Cette chronique constitue un complément au volume *Les Asselin, histoire et dictionnaire généalogique des Asselin en Amérique*, et présente les nouvelles informations généalogiques reçues de nos membres, ou encore recueillies dans les journaux ou autres publications. Nous vous invitons tous à nous faire parvenir les naissances, mariages, décès et anniversaires des membres de votre famille, des grands-parents aux arrière-petits-enfants, incluant les oncles, tantes, frères et sœurs et les Asselin que vous connaissez. Lorsque les informations recueillies ne permettent pas d'identifier la filiation des personnes, nous les marquons d'une astérisque (*) et sollicitons votre aide pour les compléter. Merci

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

SOUVENIRS ET OBJETS PROMOTIONNELS

	<u>Qté</u>	<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>	<u>Total</u>
TRILOGIE DES ASSELIN DE LA NOUVELLE-FRANCE :	____ @	20,00 \$	40,00 \$/unité	_____ \$
ÉPINGLETTE ASSELIN :	____ @	5,00 \$	6,00 \$/unité	_____ \$
CRAYON À BILLE (marine, noir, vert ou bourgogne) :	____ @	4,00 \$	5,00 \$/unité	_____ \$
TABLEAU MAGNÉTIQUE AVEC CRAYON FEUTRE :	____ @	3,00 \$	4,00 \$/unité	_____ \$
OU 2 tableaux magnétiques pour :	____ @	5,00 \$	6,00 \$/les 2	_____ \$
ARMOIRIES : ____ ASSELIN, ____ ANCELIN :	____ @	2,00 \$	3,00 \$/unité	_____ \$
BULLETIN « ASSELINformation » à l'unité (poste incluse) :	____ @	2,00 \$	4,00 \$/unité	_____ \$

Ajouter 2 \$ de frais de poste si le total est inférieur à 25 \$

TOTAL : _____ \$

NOM : _____ N° membre (_____)

ADRESSE : _____

NOTE : Faire le chèque à « ASSOCIATION DES ASSELIN INC. »

VOLUME « LES ASSELIN », BROCHURES ET JOURNAL DE FAMILLE

	<u>Qté</u>	<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>	<u>Total</u>
VOLUME « LES ASSELIN » :	____ @	60,00 \$	70,00 \$/unité	_____ \$
BROCHURE NO 1 (La mère aux cinq noms) :	____ @	8,00 \$	10,00 \$/unité	_____ \$
BROCHURE NO 2 (Les Asselin au Saguenay-Lac-St-Jean) :	____ @	8,00 \$	10,00 \$/unité	_____ \$
JOURNAL DE FAMILLE :	____ @	7,00 \$	7,00 \$/unité	_____ \$
			TOTAL :	_____ \$

NOM : _____ N° membre : (_____)

ADRESSE : _____

NOTE : 1- Faire le chèque à « JACQUELINE FAUCHER-ASSELIN » (Frais de poste inclus)
2- Pour les résidants aux U.S.A., même prix mais en dollars U.S.

JE DEVIENS MEMBRE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2001

JE RENOUVELLE POUR L'ANNÉE 2001

(N° DE MEMBRE : _____)

NOM : _____ TÉL. : (_____) _____

ADRESSE : _____

Nom de fille de votre mère : _____ CODE POSTAL _____

COTISATION : MEMBRE À VIE : 150,00 \$
MEMBRE INDIVIDUEL OU FAMILIAL : 20,00 \$ PAR ANNÉECI-INCLUS UN CHÈQUE POUR LE MONTANT **TOTAL DE :** _____ \$

NOM DU CONJOINT : _____

Né en 19_____

NOM DES ENFANTS : _____

Né en 19_____

DE MOINS DE 18 ANS : _____

Né en 19_____

Né en 19_____

NOTE : La cotisation donne droit au bulletin ASSELINformation.

Adressez à : ASSOCIATION DES ASSELIN INC., C.P. 6700, SILLERY (QC) G1T 2W2

Postes Canada

Numéro de la convention 94676 de la Poste-publication

Retourner les blocs adressee à l'adresse suivante :

Fédération des familles-souches québécoises inc.

C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

N'oubliez pas de nous informer de votre nouvelle adresse en spécifiant votre ancienne adresse et votre numéro de membre pour éviter toute erreur.

DATES À RETENIR.....

- 16 juin 2001 à 13h00 : Inauguration du PARC DES ANCÊTRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS (remis au lendemain, le 17 à 12h30 en cas de pluie).
- 4 et 5 août 2001 : Ralliement des Asselin et assemblée générale à l'Île-aux-Coudres
- 8 au 12 août à Québec : Fêtes de la Nouvelle-France – Kiosque des Asselin (12h à 22h)

VOUS ÊTES INVITÉS...

La Fondation François-Lamy, son président M. Roger Giguère ainsi que le maire de Sainte-Famille et préfet de la MRC L'Île d'Orléans, M. Jean-Pierre Turcotte, sont heureux de vous inviter sous la présidence d'honneur du vice-président de la Fédération des familles-souches québécoises, à l'inauguration de son nouveau complexe commémoratif, le samedi 16 juin 2001, à partir de 13h00, à la Maison de nos Aïeux de la Fondation François-Lamy (ancien presbytère), 3907, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans, où vous serez témoin de la **cérémonie d'inauguration** d'un magnifique aménagement paysager embellissant le cœur institutionnel du village de Sainte-Famille, du dévoilement du monument intitulé **Mémorial des Familles canadiennes** et où vous aurez le plaisir d'assister gratuitement à un **concert du Royal 22^e Régiment**.

Seront également présents, les représentants du Bureau du Canada pour le millénaire, ceux du ministère de la Culture et des Communications, les députés, MM. Michel Guimond et Jean-François Simard, le conseil des maires de la MRC L'Île d'Orléans.

N.B. : Pour nous aider à payer les frais d'inscriptions des noms des familles souches sur les plaques du monument, nous faisons appel à votre générosité.

Ce projet, piloté par la Fondation François-Lamy avec l'appui de la Municipalité de Sainte-Famille et du CLD de l'Île d'Orléans, a été en partie financé par le Programme des partenariats du millénaire du Canada.